

Développement Durable : Les conseillers agricoles ne baissent pas les bras **(Article extrait de Agra-Pressé Hebdo n°3247 du 12 avril 2010)**

Ni la remise en cause des objectifs environnementaux en agriculture par Nicolas Sarkozy, ni les vives critiques des écologistes par Jean-Michel Lemétayer ne changent fondamentalement la donne : sur le terrain des exploitations agricoles, les conseillers de chambres d'agriculture, de coopératives ou de groupes de développement n'en continuent pas moins leur travail en direction du développement durable. Même si un vrai travail de recherche et d'acquisition de référence reste à mener, cette nouvelle dimension semble intégrée par les agriculteurs, crise ou pas. A condition toutefois que la quête de pratiques plus respectueuses de l'environnement ne soit pas un facteur supplémentaire de baisse de revenu, de réglementations tâtilonnes qui s'ajoutent les unes aux autres et que l'agriculteur reste le maître de son mode de production.

« *Qu'on nous laisse travailler !* », s'exclame Patrice Lemoux, chef du service aménagement et environnement à la Chambre d'agriculture de l'Aveyron. Entendez : le mouvement vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement est lancé, ce n'est pas aux « *politiques* » de le remettre en cause ou de provoquer des allers-retours à tout bout de champ. Le travail continue, en dépit des « *ras-le-bol* » affichés ostensiblement par le président de la République ou des critiques très vives et très vivement applaudies par Jean-Michel Lemétayer au congrès de la FNSEA.

« *On a passé la phase de sensibilisation* », estime Patrice Lemoux. De fait, l'intérêt des producteurs pour les techniques de production économe en intrants se développe. Pour preuve, la Chambre d'agriculture d'Eure-et-Loir s'est lancée en 2008 dans une expérimentation comparant conduite raisonnée et intégrée... Un projet qui a aujourd'hui de l'écho. « *On nous écoute* », se réjouit Michel Bézine, responsable du service conseil d'entreprise et développement de la chambre. Parler du binage devient possible. « *Les agriculteurs estiment que c'est bien de mener ce type d'expérimentation parce qu'ils en auront certainement besoin demain* », signale-t-il. Un discours nouveau, qui ne se traduit pas encore dans les pratiques mais témoigne qu'un cap est passé. Responsable céréales et oléagineux de la coopérative Cerena dans l'Aisne, Alain Peté s'attend à recevoir pas mal de visiteurs pour la visite de sa plate-forme « agriculture écologiquement intensive » prévue mi-avril. « *Nous sommes partis sur l'idée de montrer aux agriculteurs les différentes méthodes qui existent* », observe-t-il. Car « *nous n'avons plus les mêmes objectifs* ». Sous la pression environnementale accrue, portée par le plan Ecophyto 2018, notamment, les techniques vont évoluer.

Améliorer sa marge en réduisant ses intrants

Pas d'angélisme pour autant. « Il y a des choses qui ne passent pas, lance Denis Barrault, directeur de la Chambre d'agriculture du Lot et Garonne. Lorsque c'est contraignant, coercitif et obligatoire ». Et de viser la paperasse et le contrôle. D'autant plus que certains dispositifs sont jugés absurdes, comme l'obligation d'une couverture totale sur les sols argileux du Sud-Ouest, par exemple. La crise n'a rien arrangé. Lorsque le revenu de l'exploitant est en baisse de 30% ou 50%, sa priorité n'est pas l'écologie. « *Dans la tête des agriculteurs, c'est très dur*, confie Marie-France Lheritier, directrice de la Chambre d'agriculture de l'Indre. *Pour beaucoup, ils sont face à un contexte qu'ils n'ont jamais connu depuis qu'ils se sont installés* ». Difficile de faire passer un discours environnemental dans ces conditions, à moins que la réduction des intrants (phytos, engrais, énergie) n'occasionne une amélioration de la marge. « *En cette période, l'argument économique est l'un des plus importants* », explique Marie-France Lheritier. Si les changements de pratique préservent ou améliorent le revenu, l'agriculteur est prêt à s'y investir. En Charente, Florent Morillon, directeur de la chambre d'agriculture, explique que depuis quelques années, les vigneron affluent aux rencontres de « bouts de vigne ». Tous les mercredis matin, un conseiller travaille avec une dizaine de viticulteurs sur les traitements à conduire, en fonction du climat passé et prévu. Il s'agit de raisonner les pratiques et de s'adapter à la situation du moment. Bilan pour les participants : souvent, une réduction des traitements et des économies de charges. « *Dans le Bassin de Né, une rivière du département, de plus en plus d'agriculteurs participent aux réunions d'information et de formation sur le raisonnement des traitements* », remarque également Florent Morillon.

Manque de référence

Mais que les choses soient claires : même si des travaux de recherche ont pu être menés, tout le monde tâtonne sur les nouvelles techniques que les agriculteurs pourraient mettre en oeuvre pour réduire les intrants. « *Les conseillers n'ont pas de solutions et ne sont pas en mesure de vulgariser des enseignements validés par l'expérimentation* », note Bertrand de Torcy, à la FNCGA (Fédération nationale des groupes de développement agricole). Sur le désherbage mécanique, « *nous n'avons pas de référence* », avoue Michel Bézine. Les conseillers eux-mêmes doivent acquérir de nouvelles règles de décision. « *Nous devons consulter très régulièrement la météo, parce que s'il pleut plusieurs jours de suite, inutile de passer* », remarque par exemple le spécialiste. Un apprentissage en plus pour les jeunes conseillers qui doivent également se frotter à la réglementation de plus en plus lourde relative aux phytos. Car la prise en compte des questions environnementales passe finalement, voire avant tout, par la connaissance et la transmission de la réglementation sur les produits phytos. « *Aujourd'hui, l'agriculteur a une énorme attente par rapport aux contrôles* », signale ainsi Philippe Leclerc, responsable du marketing pour le négociant Carré, basé dans le Pas-de-Calais. Et il souhaite donc un conseil très précis de la part des prescripteurs sur ce qu'il peut ou non faire. « *Avoir des techniciens au top sur les questions réglementaires* » fait clairement partie des objectifs du responsable, qui mise pour cela sur la formation.

Le cas de Terrena ou comment concilier écologie et économie

Ne pas opposer l'économique et l'écologique, c'est exactement ce que cherche à faire le groupe coopératif Terrena. Depuis un débat interne très tendu début 2008 sur l'acceptation ou non des OGM, ses dirigeants ont pris une décision stratégique : faire adopter par le maximum d'adhérents des pratiques inspirées de l'agriculture « écologiquement intensive », prônée par le chercheur Michel Griffon. Trois ingénieurs spécialisés ont été embauchés, s'ajoutant à trois autres déjà dans le groupe et réaffectés à cette mission. « *Environ un million d'euros ont été investis* », explique le président de la coopérative Hubert Garaud. L'idée est de travailler en direct avec certains agriculteurs pour mettre au point des solutions techniques conciliant économie et écologie. Pas question d'imposer une solution toute faite à des exploitants désireux avant tout de maîtriser leurs savoir-faire. C'est l'une des conditions de l'acceptation. Chemin faisant, ces dispositifs plus écologiques conduisent finalement assez souvent à de meilleures performances techniques.

Exemples : réduire les émissions de méthanes des bovins améliore plutôt le volume de production laitière ; diminuer la pression de l'ammoniac dans des porcheries en évacuant le lisier permet d'avoir des croissances plus rapides ; plus coûteux, le goutte à goutte pour le maïs apporte aussi des avantages (économie d'eau, meilleure acceptation des retenues par la population riveraine, libération du travail du dimanche). Tout cela, c'est l'expérimentation avec les agriculteurs qui a permis de s'en rendre compte. « *Il faut que l'agriculteur soit un acteur pour ces solutions*, explique Christophe Courroucé, directeur de la communication de Terrena. *Dans ce cas, il est confirmé dans son rôle d'entrepreneur et il garde une marge de liberté* ».

Entre rigueur et besoin de souplesse

De son côté, Michel Bézine a bien compris qu'il allait lui falloir compter avec cette nouvelle contrainte. « *Il a fallu caler le conseil sur la réglementation, commente-t-il. Nous passons une foule de temps à vérifier tout ce que nous prescrivons* ». Mélanges, doses et préconisations sont passés au peigne fin avant d'être diffusés dans les documents remis aux agriculteurs lors des tours de plaine. Et les nouvelles limites se traduisent clairement sur le terrain. « *Nos adhérents exigent de nous cette rigueur... Mais ils nous demandent également plus de souplesse !* », indique le professionnel. Parce que, compte tenu de la nouvelle réglementation, le conseiller n'a plus les moyens techniques de résoudre certains problèmes. « *Nous ne pouvons pas faire autre chose que de préconiser une solution d'impasse à certains moments sur certaines cultures* », résume Michel Bézine. Quitte à broyer un morceau de sa parcelle pour éviter de la récolter. Quoi qu'il en soit, encore brinquebalant et cahotant, le train de l'environnement semble en marche dans le bon sens... Même s'il pourrait aller encore plus vite sans un certain nombre de freins, d'ordre politique également. « *Pour que nous puissions parler de conduite intégrée sur le terrain, il faut que nous ayons obtenu une validation du bureau de la chambre* », rappelle par exemple Michel Bézine. Ce qui demande un vrai travail d'argumentation et de conviction.

Un équilibre économique à trouver pour les coops spécialisées

Il faudra également peut-être réfléchir à un nouveau modèle économique pour les coopératives en céréales et appro. Car réduire de 30% ou 50% l'utilisation des phytos peut entraîner une baisse de la production. Si l'agriculteur peut compenser cette perte en termes de marge, une coopérative

trop spécialisée peut, elle, y laisser des plumes. « *Il faut que l'on trouve une source supplémentaire de revenus* », explique Alain Peté, qui rappelle que les ventes de produits phytos devraient baisser de 15 % sur la campagne 2009/2010. Aujourd'hui, cette nouvelle source de revenus se limite à la facturation des outils d'aide à la décision, seul élément du conseil presque tout le temps payant. « *L'agriculteur n'est pas en mesure de payer les services et, de toute façon, le climat est très concurrentiel* », constate Philippe Leclerc. C'est là qu'une coopérative polyvalente, allant de l'amont agricole jusqu'à l'aval des produits de consommation, peut s'y retrouver : elle peut compenser des coûts supérieurs en amont par des meilleures valorisations en aval, expliquant au consommateur tout l'intérêt de produits venant de techniques propres. Ce n'est pas un hasard si Terrena (voir encadré) a fait coïncider sa démarche d'agriculture écologiquement intensive avec une démarche nutrition-santé. De fait, la dimension écologique de l'agriculture pourrait favoriser le développement de coopératives allant de l'approvisionnement à la commercialisation des produits alimentaires.

Environnement : pause dans les contraintes, mais pas dans les projets

Selon Agri Confiance, la phrase de Nicolas

Sarkozy début mars au Salon de l'agriculture appelant à une pause environnementale est entendue dans le sens de pause dans les contraintes réglementaires, mais pas dans les projets. « *Les réglementations ne collent pas toujours aux réalités techniques. De la même façon qu'après-guerre l'État avait fait confiance à l'agriculture pour développer la production afin de nourrir la population, nous nous organisons aujourd'hui autour des demandes environnementales de la société* », explique Jacques Weill, directeur d'Agri Confiance.

De nombreux projets apparaissent dans le domaine du développement durable appliqués à l'agriculture. Sans être exhaustif, on peut signaler de récentes initiatives, qu'il s'agisse de remplacer les insecticides par des prédateurs de parasites dans les serres de tomates et concombres, de substituer le gaz fossile par du bois dans les usines de trituration oléagineuses ou de développer la culture du miscanthus. De même, la filière de la luzerne a initié le premier « projet domestique » de valorisation de crédits de CO2 par le remplacement des énergies fossiles.

Dans des secteurs aussi différents que les biocarburants ou la culture de la banane, les analyses de cycle de vie, guides de méthodologie pour perfectionner les procédés, se développent, avec à la clé un véritable suivi des pratiques à éviter et des bonnes habitudes à prendre. (mn)

Environnement : la FNSEA menace de quitter le Grenelle, les écologistes s'insurgent

Jean-Michel Lemétayer et Nicolas Hulot ont menacé tous les deux de quitter le Grenelle de l'environnement à quelques jours d'intervalle. Mais la comparaison s'arrête là. Le leader écologique entend protester contre la volte-face de Nicolas Sarkoy concernant la taxe carbone finalement supprimée avant même d'avoir réellement existé. Le président de la FNSEA entend montrer que la coupe environnementale est pleine pour les agriculteurs.

Dans son intervention musclée au 64e congrès de son organisation, Jean-Michel Lemétayer a fustigé les « *débats inutiles* » et « *l'arrogance, les certitudes, le mépris des représentants de mouvements associatifs et environnementalistes de tout poil* ». Au passage, le responsable syndical égratigne aussi « *les bobos ou les militants pétris de certitudes qui ne représentent souvent qu'eux-mêmes* ». « *Si le débat est tronqué, si le développement durable rime avec décroissance et désertification des campagnes, je le dis tout net, Grenelle ou pas Grenelle, le débat, ce sera sans la FNSEA* », a-t-il lancé, condamnant « *l'addition salée* » que constituent les contraintes environnementales en faisant le calcul des « *semelles de plomb* ».

Des organisations réunies dans le « *Groupe Pac 2013 ** », dont la Fondation Nicolas Hulot, « *mettent en cause les propos inquiétants et inacceptables* » tenus par Jean-Michel Lemétayer. « *En opposant revenu agricole et protection de l'environnement, Jean-Michel Lemétayer se trompe de cible et ne fait qu'amener les agriculteurs et les pouvoirs publics vers une impasse économique, sociale et écologique* », soulignent ces ONG. Le président de la FNSEA « *oublie de préciser le coût, pour la société, du modèle agricole industriel qu'il défend et notamment la responsabilité des pollutions agricoles dans la dégradation de la qualité de l'eau en France* ». Ces ONG estiment que les propos du leader de la FNSEA « *ne sont pas en phase avec les nouveaux défis auxquels l'agriculture est confrontée (...). Il s'agit là d'un signal extrêmement négatif envoyé à la société civile mais aussi aux agriculteurs et aux gouvernements européens sceptiques sur l'intérêt de maintenir la PAC* ». Il est vrai

que la « sortie » anti-écologie de Jean-Michel Lemétayer n'est pas dans l'air du temps mais fédère ses adhérents qui accusent le coup face à des revenus en berne. Le poids des contraintes environnementales est un bouc émissaire évident dans un contexte économique difficile pour les agriculteurs. Nicolas Sarkozy lui-même, initiateur du Grenelle, a quelque peu facilité la tâche de la FNSEA lors de son passage au Salon de l'agriculture. Sa petite phrase ; « *l'environnement, ça suffit !* » a largement été commentée. Même si la FNSEA assure ne pas refuser le débat pour peu qu'il ne soit pas pipé d'avance, cette dure prise de position de son président risque d'anéantir les effets positifs « *de la participation constructive de la FNSEA au Grenelle* ». On le voit déjà avec la vive réaction des ONG, premières visées par la fronde de Jean-Michel Lemétayer. SB

*, la Fnab, la FNCIVAM, le CFSI, CCFD, les Amis de la terre...